

L'ÉPERON BARRÉ DES CHATELLIERS DU VIEIL-AUZAY (Vendée)

DANS SON ENVIRONNEMENT GÉOGRAPHIQUE

par Patrice BIROCHEAU & Jean-Marc LARGE

Dans un récent article (Bulletin n°2 du G.V.E.P.), nous avons expliqué ce qu'est un site d'éperon barré et nous avons donné des indications sur le matériel recueilli lors du sondage de 1978 et les premières constatations sur le système de défense.

Le but de ce nouvel article est, d'une part, de tenter d'inclure ce site dans un cadre régional, et, d'autre part, de faire état des découvertes lors de la fouille de 1979.

I. LES CHATELLIERS D'AUZAY DANS L'ENVIRONNEMENT GEOGRAPHIQUE

L'éperon barré des Châtelliers du Vieil-Auzay est situé à cinq kilomètres au Sud-Ouest de Fontenay-le-Comte, sur le territoire de la commune d'Auzay, en bordure de la plaine calcaire du Sud-Vendéen.

A) Situation générale

1) Les trois grandes phases d'élaboration du paysage

. A l'ère Primaire, de grands mouvements orogéniques secouèrent le sol; c'est la formation du grand massif granitique Hercynien de Bretagne-Vendée. Ce grand massif, très caractéristique par sa composition rocheuse, essentiellement des granites et des schistes, a un axe NO-SE et s'étend du Finistère jusqu'au Sud de la Vendée. Il est à l'origine du paysage actuel de bocage. Ce massif fut très sérieusement pénéplané et servit, au Secondaire, de rivage peu élevé à la mer Jurassique.

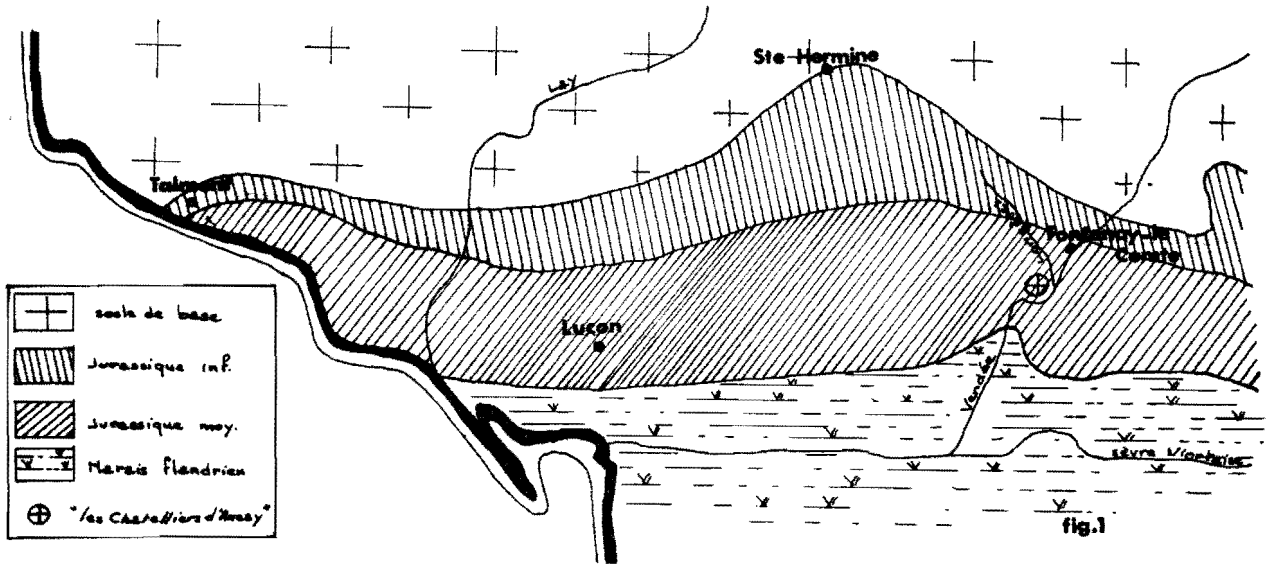
. Cette mer Jurassique déposa, en sa bordure, des alluvions qui devinrent les calcaires à barytine de l'Hettangien, puis, au cours du temps, elle déposa des calcaires plus purs et marneux, par alternance. Ces dépôts, comme l'étage Callovien le prouve, peuvent atteindre une épaisseur considérable (60 mètres). Ils ont formé le bassin Aquitain, et, au point de rencontre avec le bassin Parisien, la plaine sédimentaire du Bas-Poitou qui s'étend de la côte vendéenne jusque vers Niort et même nettement au-delà, vers l'Est.

A l'ère Tertiaire, de grands mouvements, profonds, cassèrent le vieux massif granitique et le soulevèrent légèrement. Les dépôts de calcaire Jurassique furent un peu plissés par cette tectonique de couverture.

. Au cours de l'ère Quaternaire, alors que le paysage géologique actuel était déjà en place, le niveau de la mer, en raison des glaciations successives, n'a cessé d'évoluer. C'est ainsi que le dernier réchauffement terrestre a permis à la mer de noyer complètement ce qui devait être

plus tard le Marais Poitevin. Quand les hommes du Néolithique s'installèrent aux Châtelliers d'Auzay, le marais était donc totalement en eau.

Mais ce niveau marin, dans le golfe, était très peu élevé, aussi, l'alluvionnement intense de la Sèvre Niortaise et du Lay apporta énormément de limons, qui, jusque vers l'an 1000 après J.C., comblèrent ce bassin et en firent le marais actuel.



2) Le creusement des vallées

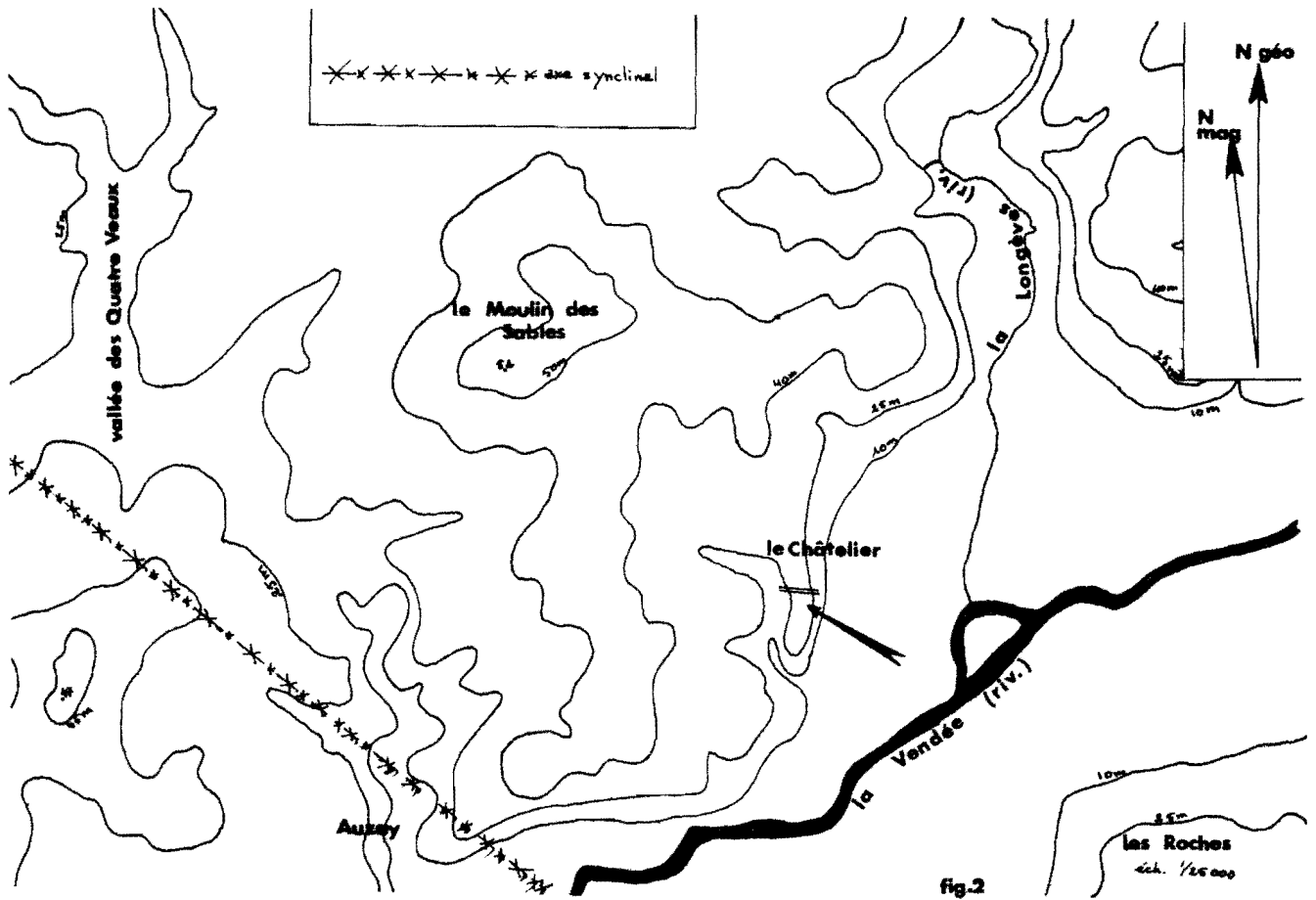
La rivière Vendée, qui prend sa source à la limite des Deux-Sèvres, dans des terrains primaires, entailla profondément le plateau calcaire du Sud-Vendéen en un axe approximativement NE-SO; elle se jette actuellement dans la Sèvre Niortaise qui, elle, a un axe E-O. Mais à l'époque Néolithique, la Vendée se jetait directement dans ce qui était le golfe du Bas-Poitou, et formait, dans son cours inférieur, un bras assez large qui se jetait dans cette mer peu profonde.

Cette rivière a quelques affluents, dont la Longèves qui prend sa source en bordure du massif granitique et coule dans un axe NO-SE.

La confluence des deux rivières Vendée et Longèves a permis d'entailler le plateau calcaire de façon relativement importante, et, à cet endroit, la largeur de la plaine alluviale est d'environ 1,5 kilomètre.

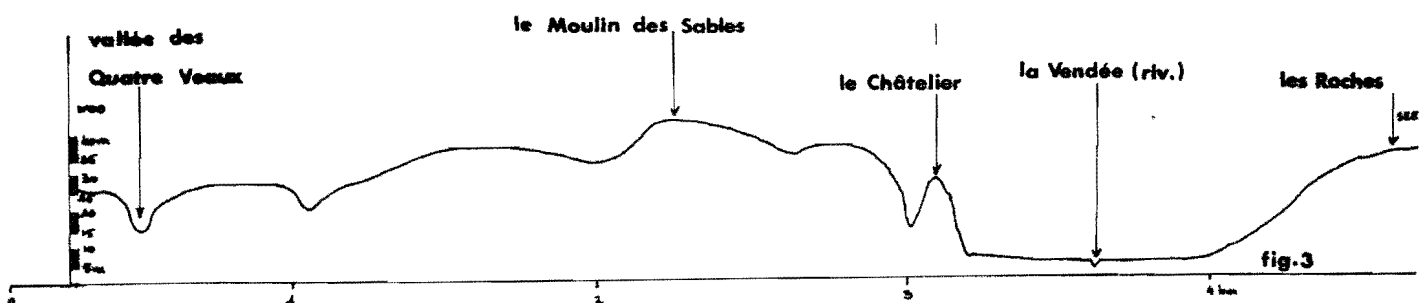
A deux kilomètres en aval de la confluence Longèves-Vendée, une autre petite vallée, avec un axe NO-SE, débouche sur celle de la Vendée. Il s'agit de la vallée des Quatre Veaux, appelée aussi

vallée de la Cible dans sa partie moyenne et vallée Sourdry dans sa partie inférieure. Cette vallée est actuellement asséchée dans sa partie inférieure et moyenne.



3) La situation topographique

La plaine calcaire, dans cette partie Est de la Vendée, a une altitude peu élevée (une cinquantaine de mètres aux points les plus hauts), mais la hauteur relative par rapport à l'altitude de la vallée de la Vendée est intéressante. En effet, 40 à 45 mètres de dénivellation séparent le "Moulin des Sables" de la confluence Longèves-Vendée. La rive droite de la Vendée domine la rivière d'une trentaine de mètres environ, alors que la rive gauche part en pente douce pour atteindre, au niveau de la confluence, une vingtaine de mètres de dénivellation par rapport à la plaine alluviale.



B) L'éperon dans ce contexte

Nous pensons que quatre raisons déterminent l'installation d'un habitat du Néolithique Récent sur cet éperon :

1) La nature du sol

La raison la plus importante selon certains (1) est la nature calcaire des sols qui permettait une exploitation à des fins agricoles intéressantes. En effet, les terres des plateaux sont très fertiles; or, l'on sait que les peuples qui se sont installés à cet endroit, étaient des peuples pasteurs et agriculteurs; aussi cherchèrent-ils des terres facilement défrichables et exploitables : la plaine du Sud-Vendéen est très propice à ce genre d'activités.

2) La situation géographique générale

Ces peuples qui étaient donc structurés en communautés paysannes, n'en étaient pas moins pêcheurs ou, tout au moins, ramasseurs de coquillages, et la proximité du golfe du Bas-Poitou était intéressante.

3) La situation géographique particulière du site

Ces peuples, avec économie de production comme base d'activités, connaissaient aussi la guerre, et ils eurent à coeur de chercher un site défensif intéressant pour se protéger d'éventuels assaillants.

L'éperon naturel des Châtelliers du Vieil-Auzay était un endroit idéal pour installer un campement durable car cette pointe de calcaire a été formée par le creusement conjugué de la Longèves et de la Vendée, pour son côté Est, et par une petite vallée, actuellement asséchée, pour son côté Ouest. Cette pointe a une altitude de 29 mètres et domine la plaine alluviale de 24 mètres.

Il suffisait alors de creuser un fossé dans la partie Nord de l'éperon (du côté du plateau) pour en faire une défense sûre.

Les hommes du Néolithique jouissaient d'une vue assez unique dans cette partie du Sud-Vendéen car l'éperon dominait tout le paysage dans sa partie NE-SE-SO, le champ de vision pouvant dépasser les trois kilomètres. Seule la partie NO ne présentait pas cet avantage.

4) L'utilisation de la géologie du site à des fins de protection

Les hommes du Néolithique (au moins ceux du Néolithique Final) ont utilisé une particularité du site pour mieux se protéger.

En effet, celui-ci présente un relief de cassures des couches calcaires, dû à la proximité d'un axe synclinal (cf. fig. 2), preuve d'une tectonique de couverture qui a sévi durant le début de l'ère Tertiaire. Ce relief de cassures se présente sous forme de failles avec des rejets peu importants (1,50 m) et les hommes du Néolithique ont utilisé au moins une des failles à des fins de protection : ils l'ont vidée et ont ainsi constitué une sorte de fossé de protection du camp. C'est une particularité assez rare car, dans les autres camps connus du Néolithique, il n'y avait pas de faille suffisamment importante pour en faire un fossé; les occupants de ces camps creusaient donc leurs défenses dans le calcaire.

II. LE MATERIEL RECUEILLI LORS DE LA FOUILLE DE 1979

Une partie de ce matériel ne diffère que peu de ce qui avait été trouvé l'année précédente. On retrouve des armatures de flèches tranchantes (fig. 4, n°1) de type Sublaines (2), des haches polies (fig. 4, n°2 et 3), des grattoirs (fig. 4, n°5, 6 et 7), des lames retouchées (fig. 4, n°8, 9 et 10), des lamelles en silex (fig. 4, n°4).

La nouveauté, pour ce qui concerne le matériel lithique, est la présence d'éléments en une matière "d'aspect onctueux, vitrifié", l'opale résinite. C'est de cette roche qu'ont été tirées la quasi-totalité des lamelles trouvées cette année (fig. 4, n°11 à 24). D'autres outils ont été façonnés dans cette même matière. C'est le cas du grattoir n°25 de la figure 4.

Il faut noter que dans les secteurs où l'on trouve de l'opale résinite, on trouve aussi des fragments de coquillages marins.

En ce qui concerne la poterie, les bords et les fonds sont toujours très abondants. Certains permettent en partie la reconstitution graphique du vase (fig. 5, n° 1 et 2).

L'essentiel de la poterie est caractérisé par des fonds plats ou aplatis (fig. 5, n°2 à 8), des bords droits ou légèrement éversés (fig. 6, n° 1 à 17).

Comme moyens de préhension, on trouve des boutons ronds ou allongés (fig. 6, n°18), des anses (fig. 6, n° 20 et 21), des cordons horizontaux (fig. 6, n° 19).

Un autre élément caractéristique de cette poterie est l'impression de vannerie sur certains fonds plats (fig. 5, n°9 et 10).

Dans des niveaux supérieurs, correspondant à des périodes plus récentes nous avons trouvé un petit anneau en cuivre (fig. 6, n° 22) et une fibule en bronze.

Il semble donc, en résumé, que le matériel, complémentaire de celui de l'année précédente, soit caractéristique d'un Néolithique Récent qui est à mettre en relation avec les civilisations des Matignons et de Peu-Richard (environ 2500 à 2300 avant J.C.). L'anneau de cuivre correspond au Chalcolithique. Quant à la fibule, elle est sans doute historique.

Patrice BIROCHEAU

Jean-Marc LARGE

NOTES : (1) Chris SCARRE (1979) : L'emplacement de Champ-Durand et les camps Néolithiques fortifiés autour du Marais Poitevin (Bull. G.V.E.P. n°2, pp 29-35).

(2) cf. "Chronique" de ce même bulletin.

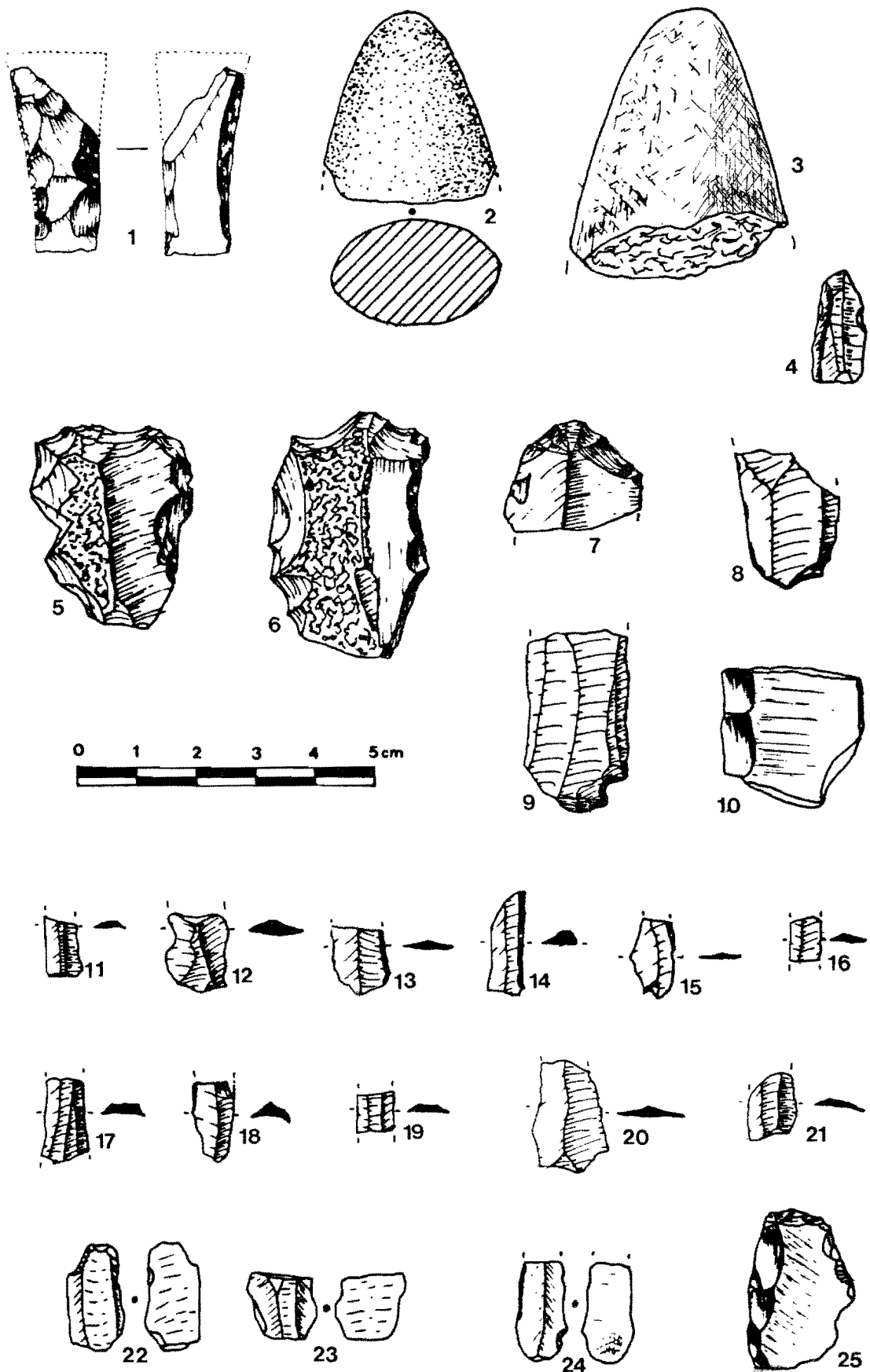


Fig.4 - Outillage lithique

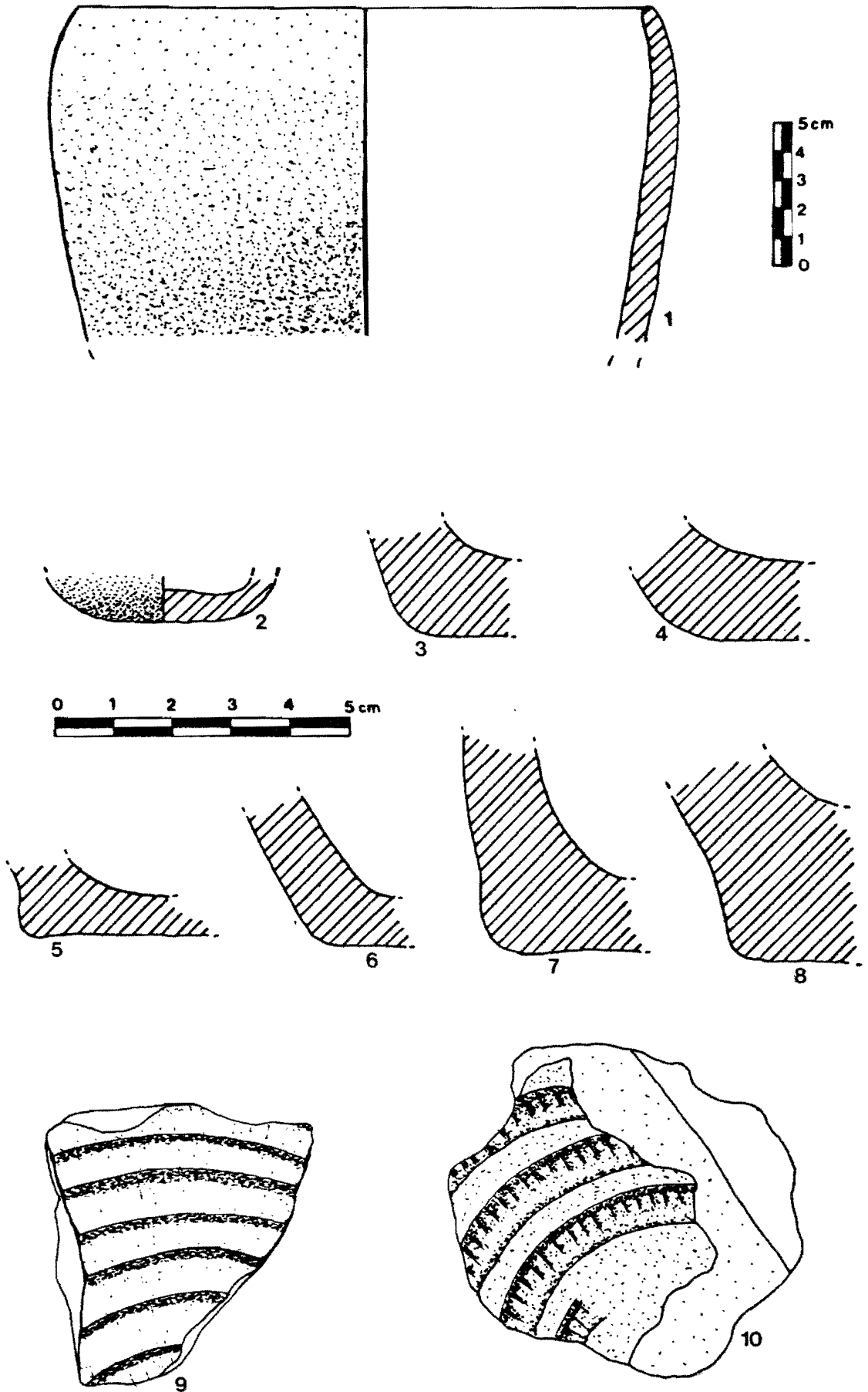


Fig.5 - Poterie

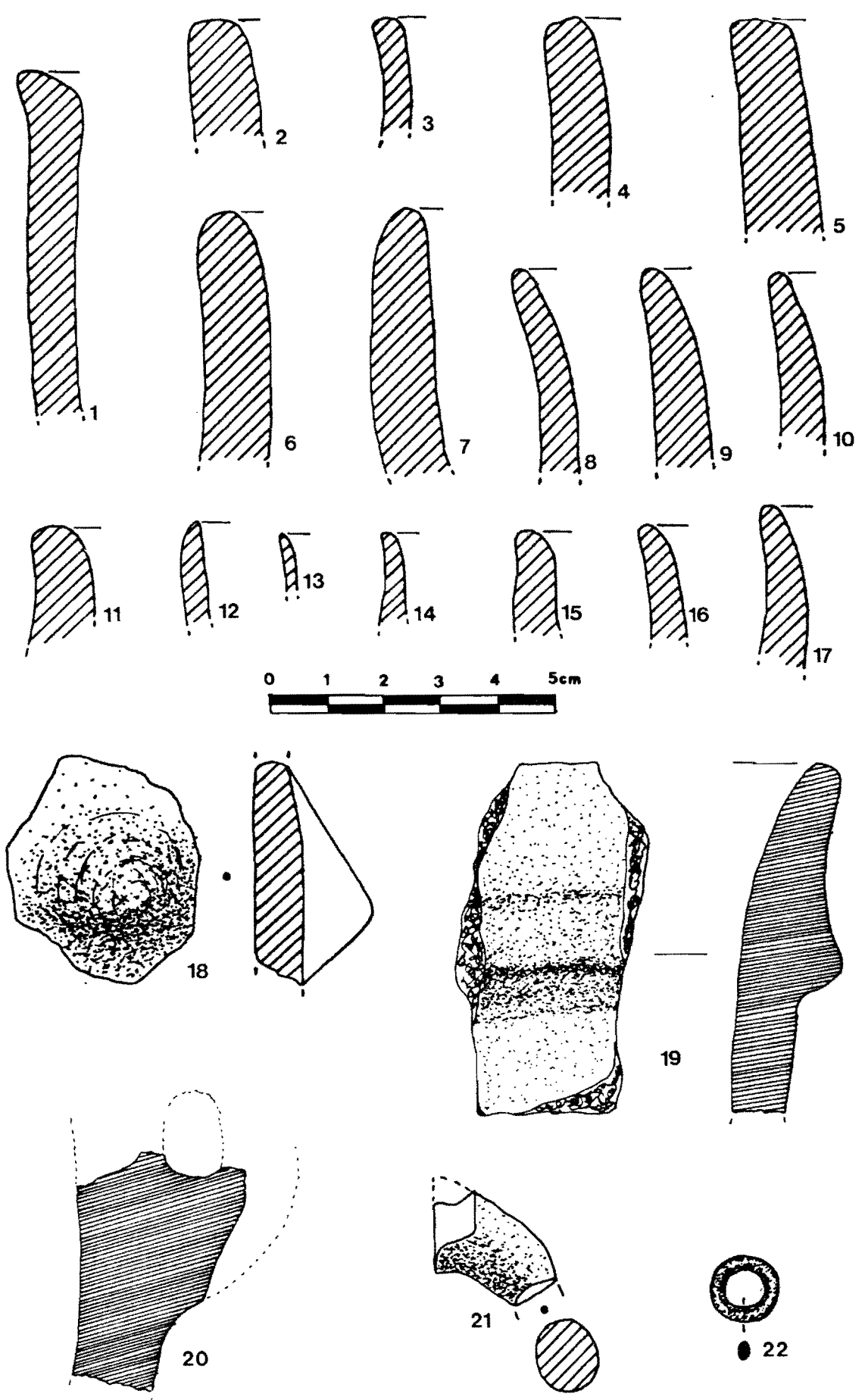


Fig.6 - Poterie et élément métallique
46